



RAPPORT d'activités

2022



MEMBRE DU RÉSEAU
COCAGNE

Sommaire

3

RAPPORT MORAL

1/ L'ASSOCIATION

4

- Le projet associatif et la dynamique territoriale 4
- L'équipe du Jardin 6
- Les faits marquants et les chiffres clés 2022 8

2/ UNE MISSION SOCIALE BASÉE SUR LE DROIT AU TRAVAIL DES PERSONNES EN SITUATION D'EXCLUSION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

9

- Le chantier d'insertion (ACI) 9
- Zoom sur le public accueilli et l'accompagnement proposé 10

3/ UNE MISSION AGRICOLE ATTACHÉE AU RESPECT DU VIVANT, POUR DÉFENDRE LA TERRE

13

- La production maraîchère certifiée bio 13
- Zoom sur la Ferme urbaine à la Roseraie 14
- Les circuits-courts de commercialisation 15

4/ UNE MISSION ALIMENTAIRE, TERRITORIALE, AXÉE SUR L'ACCESSIBILITÉ ALIMENTAIRE ET LA JUSTICE SOCIALE

16

- La Plateforme de lutte contre le gaspillage alimentaire 16
- Les Filets Solidaires 17
- Mon ptit Marché – Fruits et légumes solidaires 18

19

REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES

Directeur de la publication : Julien Lemarchand, directeur de l'association
Conception et Mise en page : Clément Sauvage sauvage-communication.fr - Crédits Photos : Thomas Bonnet / Le Jardin de Cocagne Angevin
Impression sur papier recyclé PEFC : Elographic - mai 2023

Rapport moral

PAR ANDRÉ COTTENCEAU, PRÉSIDENT



Après 2 années chahutées, 2022 s'annonçait sous des approches plus sereines et constructives. Une augmentation d'accueil plus importante de Jardiniers et Jardinières, un projet de développement avec la Ferme Urbaine, une dynamique collective pour remplacer les Filets Solidaires... toutes ces initiatives pour contribuer à diminuer l'exclusion sur notre territoire et développer une alimentation saine, durable et de proximité. Malgré ces perspectives positives, associées à la diminution du chômage, non, ce ne fût pas «un long fleuve tranquille»...!

Dans un contexte international dégradé et un environnement chamboulé, malgré notre appartenance à des réseaux tels que la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS), l'ACI 49 et bien d'autres encore..., il en fût autrement.

En 2022, nous n'avons pas été épargnés par les éléments extérieurs. Nos cultures, tout comme les Jardiniers et Jardinières, ainsi que toute l'équipe qui les accompagne, ont souffert de la sécheresse et des fortes chaleurs. Les restrictions d'eau, amplifiées par une augmentation des coûts des énergies, nous ont pénalisé fortement financièrement. Un gros travail d'apurement des comptes et du passif a également été réalisé.

Le Ségur du Social, promis par le Président de la République et le Premier Ministre de l'époque, devait permettre la revalorisation des rémunérations de nos salariés dans un contexte de recrutement tendu. Malgré notre investissement et le travail conjoint de la FAS, nous en avons été finalement écartés.

Malgré ces déconvenues, 2022 nous a apporté aussi une grande quantité de petits bonheurs.

Nous avons réussi à lancer de nouveaux projets, collecter des fonds hors partenaires habituels pour montrer notre volonté de financer notre structure dans des conditions décentes tant pour le fonctionnement que pour l'investissement, même si cela n'est pas encore suffisant aujourd'hui.

Concernant la gouvernance, que ce soit le Conseil d'Administration, le Bureau et les Commissions, nous nous sommes répartis les responsabilités en fonction des compétences de chacun sur

les nombreux sujets à traiter, et pour assurer les représentations extérieures du Jardin auprès de nos nombreux partenaires.

Nous nous sommes engagés dans une démarche de (ré)adhésion au Réseau Cocagne, afin de pouvoir bénéficier de la force du collectif, et dans la refonte de nos outils de communication, pour une meilleure visibilité de notre projet et de ses finalités sur le territoire.

Pour l'équipe permanente, stabilisée, efficiente et dynamique, dans le cadre d'un travail acharné, tous se sont investis chaque jour pour répondre aux mille et une actions, attentions du quotidien. Et ce n'est pas une mince affaire, compte tenu de l'augmentation des effectifs passés de 50 à 65 personnes accueillies.

Je n'oublie pas non plus les nombreux bénévoles sans lesquels le Jardin de Cocagne Angevin ne pourrait fonctionner... et afin de n'oublier personne, que chacune, chacun, quelque soit la nature et le temps de son engagement, en soit très sincèrement remercié.

Vous découvrirez, dans le rapport d'activités, toute la richesse de la vie du Jardin de Cocagne Angevin et je l'espère le bonheur partagé avec les Jardiniers et les Jardinières.

Nous ouvrons désormais une nouvelle page du Jardin, avec des orientations stratégiques renouvelées pour 2023-2025.

Tenons bon, et poursuivons notre chemin pour que « La Solidarité se cultive au Jardin ».

L'association

LE PROJET ASSOCIATIF ET LA DYNAMIQUE TERRITORIALE

Fondée en 1999, l'association Le Jardin de Cocagne Angevin a pour vocation de **lutter contre l'exclusion par l'insertion professionnelle**. Depuis toujours, elle s'emploie à accueillir les personnes les plus éloignées de l'emploi.

Au sein de notre chantier d'insertion, nous accueillons des personnes en situation d'exclusion pour leur permettre de se (re) mettre en mouvement, reprendre confiance et sortir durablement de la précarité.

Les activités de l'association sont axées sur l'agriculture bio et l'accès pour tous à une alimentation de qualité et durable.

Ces différentes activités nous permettent de proposer plusieurs supports d'insertion par le travail (production, confection de paniers, livraison, vente...), adaptés à un large public.

4 PRINCIPES STRUCTURENT LE PROJET ASSOCIATIF

Lutte contre l'exclusion

Accueil pour tous sans condition de savoir-faire, travaux variés et actions de formation permettant de retrouver des repères et d'acquérir des compétences sociales et professionnelles.

Respect de la personne

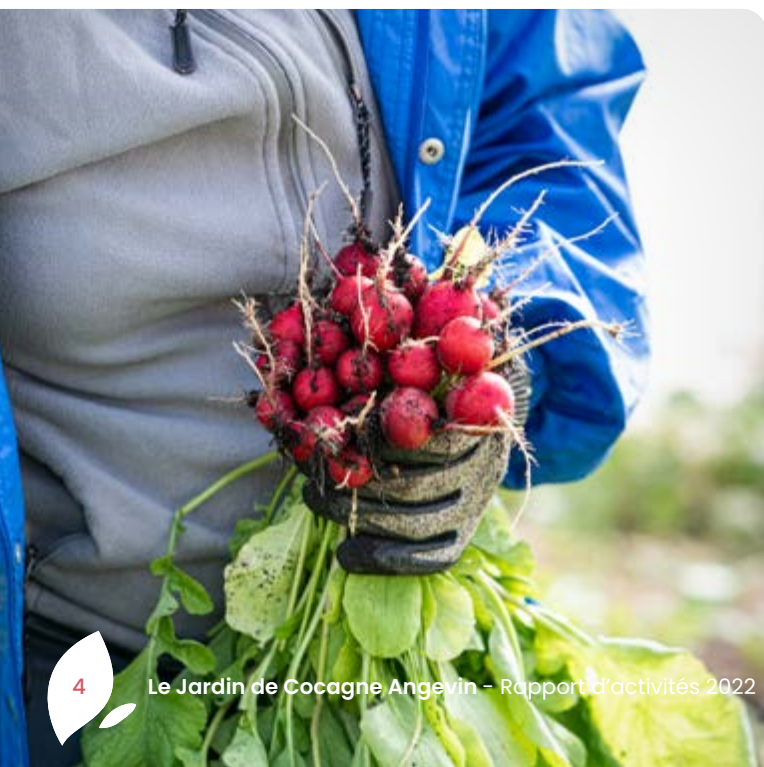
Accompagnement global, tant personnel que social et professionnel. Un temps d'écoute et d'entretien, un diagnostic partagé avec la personne en insertion, une adaptation des tâches aux possibilités et aux projets de chacun.

Solidarité

En tissant des liens entre les personnes en insertion, les adhérents, l'équipe permanente, les bénévoles, les différents partenaires sociaux, médicaux et professionnels,... et en nouant des relations avec les associations qui poursuivent des objectifs communs.

Recherche des modalités d'une insertion durable

Car il est difficile d'admettre qu'à l'issue d'un parcours profitable, mais limité dans le temps, il n'y ait pas une suite positive pour chacun.





TERRITOIRE D'IMPLANTATION ET DYNAMIQUE TERRITORIALE

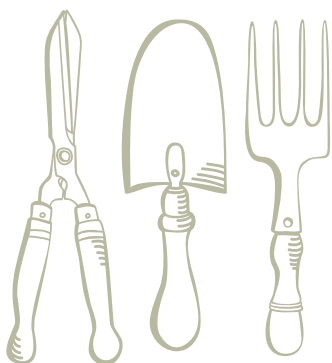
Notre périmètre d'intervention se situe à l'échelle d'Angers Loire Métropole :
29 communes, environ 300 000 habitants, dans un rayon de 20km.

Nous disposons de 5 sites de production pour une surface totale de 15,51 Hectares :

- ↘ La Bouvarderie – St Barthélemy d'Anjou (6,22 hectares)
- ↘ Fontaine – St Barthélemy d'Anjou (4,5 ha)
- ↘ Pie Hardie – St Barthélemy d'Anjou (1,54 ha)
- ↘ Les Sablons – Le Plessis Grammoire (2,54 ha)
- ↘ Ferme Urbaine « Les Pléiades » La Roseraie (QPV) – Angers (800m²)

Nous disposons également d'un box d'environ 50m² au Marché d'Intérêt National (MIN) d'Angers où nous développons une Plateforme de Lutte contre le gaspillage alimentaire.

Et nous intervenons dans 11 Maisons de Quartier d'Angers au titre de l'aide alimentaire (nous disposons d'une habilitation régionale).



De plus, l'association :

- ↘ adhère à la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS)
- ↘ adhère au réseau COCAGNE
- ↘ adhère au Réseau des Chantiers d'insertion du Maine-et-Loire (ACI 49)
- ↘ adhère à l'IRESA (Inter-Réseau de l'Economie sociale et solidaire en Anjou)
- ↘ adhère au GABB Anjou¹ et à la CAB Pays de la Loire²
- ↘ est membre du Comité territorial « Angers Confluences » animé par la Chambre d'agriculture
- ↘ est membre fondateur de l'OFIPA (Organisme de formation pour l'insertion professionnelle en Anjou)
- ↘ est membre du Groupement d'employeurs Angers Réinsertion
- ↘ est membre du Conseil de développement du Pays d'Angers
- ↘ est membre du Conseil d'administration du « Réveillon de l'Amitié »

¹ GABB Anjou : Groupement des Agriculteurs Biologistes et Biodynamistes du Maine-et-Loire

² CAB Pays de la Loire : Coordination Agro Biologique (regroupement des GABB à l'échelon régional)

L'ÉQUIPE DU JARDIN



L'association est gérée par un Conseil d'Administration composé de bénévoles élus.

Conseil d'administration de l'association

André COTTENCEAU, Président,
Bruno CAILLEAU, Vice-Président
Chantal BOURGUET, Trésorière,
Denis BLOUIN, Secrétaire
Pierre LEGAY (membre du Bureau),
Jeanne-Marie GOUBIN (membre du Bureau)
Jean-François FRIBAUT, Francine JUHEL,
Isabelle FOURRE, Bruno DUPONT, Marc PRIEUR,
Anne GOUBEAU, Eric WOLF

VIE ASSOCIATIVE

La gouvernance associative repose sur les réunions de Bureau, de Conseil d'administration et sur les Commissions de travail. En 2022 ont eu lieu : 8 réunions de Conseil d'administration, 10 réunions de Bureau, et 5 réunions de Commissions.



+120 bénévoles

mobilisés sur le terrain

Aide alimentaire, cours de français, aide au maraîchage, lien social, livraisons de paniers, bricolage... Le Jardin de Cocagne Angevin peut s'appuyer sur plus d'une centaine de bénévoles citoyens engagés concrètement pour mettre en œuvre nos missions.

Salariés permanents

au 31 déc. 2022



Julien LEMARCHAND
Directeur



Hakan BOZ
Assistant administratif
et financier



Jacqueline DANET
Responsable
des accompagnements



Christelle LEVESQUE
Accompagnatrice
socio-professionnelle



Sophie VAN GHELUWE
Responsable administrative
et financière



Luc BROUARD
Responsable d'exploitation,
chef de culture



Thomas ROSIER
Encadrant technique,
pédagogique et sociale



Rémy LUISIER
Coordinateur des supports
d'activités



André GOUVRIION
Chargé de mission
Plateforme de lutte
contre le gaspillage



Manon THOMAS
Assistante de projet
aide alimentaire



Sonia MALINGE,
Encadrante technique,
pédagogique et sociale



**Géraldine
DELHUMEAU**
Encadrante technique,
pédagogique et sociale



Sophia DIEUMEGARD
Responsable
commercialisation
et coordinatrice des projets
d'aide alimentaire



Claire THOMAS
Encadrante technique,
pédagogique et sociale



Maël FILY
Encadrant technique,
pédagogique et sociale

14,58 ETP SALARIÉS

Accueil de Stagiaires

Le Jardin de Cocagne Angevin est une structure d'accueil pour les personnes en formation et se veut un **site qualifiant**. Dans la mesure de nos possibilités, notre objectif est d'accueillir entre 4 et 6 stagiaires par an sur différentes fonctions (production maraîchère, accompagnement social, gestion et développement de projet...). En 2022, nous avons accueilli 6 stagiaires.



LES FAITS MARQUANTS ET LES CHIFFRES CLÉS 2022



Création d'une Ferme urbaine dans le quartier de La Roseraie (QPV) à Angers



10

nouveaux emplois en insertion créés (+5,95 Equivalent Temps Plein)



80

salariés dont 65 en insertion

350

adhérents

120

bénévoles

7,5
hectares de terres agricoles cultivées en bio

40

variétés de légumes cultivés



120

tonnes de fruits et légumes sauvés du gaspillage



Lancement du projet « Mon P'tit Marché »
Fruits et légumes solidaires »

220

paniers de légumes distribués en moyenne chaque semaine (contre 280 en 2021)



500

bénéficiaires de l'aide alimentaire accueillis chaque semaine (+30%)



Diminution des ventes de paniers -19% (soit -25K€ en moins)



Une mission sociale

BASÉE SUR LE DROIT AU TRAVAIL DES PERSONNES EN SITUATION D'EXCLUSION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Notre métier est d'accueillir et d'accompagner des femmes et des hommes en recherche d'emploi et de créer les conditions d'un retour à l'activité en leur permettant de retrouver dignité et confiance via un travail valorisant.

Nous affirmons la valeur du travail dans la construction et la réalisation personnelle. Nous sommes attachés à la défense du droit au travail dans une logique émancipatrice comme du droit au travail dans une logique protectrice.

LE CHANTIER D'INSERTION (ACI)

Notre Jardin maraîcher est bâti comme un **outil d'insertion sociale et professionnelle**. Les postes de travail sont des lieux de montée en compétences pour la reprise de confiance en soi de personnes qui étaient pour la plupart au chômage de longue durée, et avec qui nous entamons une nouvelle phase de leur parcours professionnel.

Pour beaucoup également, il s'agit de leur premier emploi !

Les jardiniers sont employés sur des contrats à durée déterminée d'insertion (CDDi), renouvelables jusqu'à 2 ans. Ils travaillent entre 20h et 35h par semaine, bénéficiant durant leur temps de travail d'un accompagnement, individuel et collectif, pour favoriser leur retour à l'emploi durable.

Aujourd'hui ce sont 65 salariés en insertion accueillis chaque jour sur le Jardin (soit 37,98 Equivalents Temps Plein).



Les jardiniers et jardinières travaillent à la production des légumes bios du semis à la récolte. Ils participent également à la confection des paniers, à leur livraison et à leur distribution, permettant de créer du lien avec les adhérents-consommateurs et de valoriser ainsi leur travail.

Ils effectuent l'ensemble des activités d'entretien et de maintenance de la structure. Cela permet de développer des compétences diverses, des savoir-faire et savoir-être transférables dans d'autres métiers.



ZOOM SUR L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ ET LE PUBLIC ACCUEILLI

L'accompagnement que nous réalisons doit d'abord permettre que chaque personne prenne conscience de ses qualités.

Notre pédagogie est basée sur l'écoute, la bienveillance, le respect de chaque personne, les savoirs être et les savoirs faire, sur la valorisation du travail comme outil de (re)construction personnelle, sur la recherche de solutions en fonction de chacun.

Nous nous attachons également à ce que la démarche de retour à l'activité procède d'un choix personnel et cherchons pour cela à débloquer les situations susceptibles d'entraver les parcours. L'objectif est de créer une dynamique collective vertueuse dans laquelle chaque salarié est acteur, riche de son expérience et de ses différences, et se sente impliqué.



QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS MISES EN PLACE AU NIVEAU DE L'ACCOMPAGNEMENT :

- ✦ *Apprentissage du français*
- ✦ *Apprentissage des actes administratifs*
- ✦ *Ateliers numérique*
- ✦ *Actions autour de la santé : séances sur la prise en compte de sa santé, action autour de l'alimentation*
- ✦ *Actions d'information autour des droits à la retraite*
- ✦ *Actions autour de la mobilité : plateforme de mobilité, prêt de vélo, apprentissage du vélo, mise en place d'actions autour du permis*
- ✦ *Actions autour de la reconnaissance du handicap*
- ✦ *Aménagement des horaires vis-à-vis des gardes d'enfant*
- ✦ *Actions de formation autour des (bons) gestes et postures dans l'acte de travail*
- ✦ *Actions de découverte des métiers, visites d'entreprises (particulièrement pendant Made in Angers)*
- ✦ *Périodes d'immersion en entreprise (PMSMP³)*

La plupart de ces actions sont conduites avec des partenaires du territoire (MSA, GREF⁴, AFODIL, ADEME, ALIA, OFIPA⁵, Envergure...).

³ PMSMP : période de mise en situation en milieu professionnel

⁴ GREF : GRoupement des Educateurs sans Frontières

⁵ OFIPA : Organisme de Formation pour l'Insertion Professionnelle en Anjou (créé par 5 structures d'insertion par l'activité économique, dont le Jardin de Cocagne Angevin)

Caractéristiques du public en 2022



36

entrées en CDDI

96

jardiniers accueillis
au Jardin sur l'année

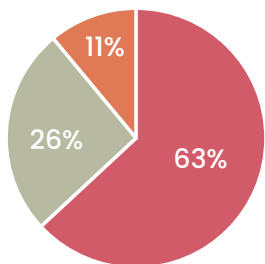


61%



39%

Les candidatures sont majoritairement masculines, mais nous sommes attachés au Jardin à la mixité et à l'égalité homme-femme dans nos équipes. Nous développons en interne une véritable culture de l'accueil des femmes, en recherchant avec elles les solutions pour leur permettre de tenir dans l'emploi.



- de 25 ans
- entre 25 et 50 ans
- + de 50 ans



48%

issus des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV)

57%

sont de nationalité étrangère
(20 nationalités différentes)

(ils étaient 31% en 2015)

LES FREINS À L'EMPLOI

64%

sont sans qualification

Seul

18%

des salariés ont le permis et un véhicule



Nous mettons en place des prêts de vélo ce qui permet à 22% d'être plus autonome dans leur trajet (bus/jardin).



41%

de jardiniers avec enfants ce qui implique des aménagements horaires pour 34 situations.

23%

sont concernés par des problématiques d'addiction.

LES SORTIES EN 2022



Durée moyenne du parcours :

20 mois

9 EN EMPLOI/FORMATION

- 5 en CDD de moins de 6 mois (industrie, agriculture, services)
- 1 en formation qualifiante nettoyage
- 3 vers une Entreprise d'Insertion (EI)



- 1 personne orientée vers un autre partenaire
- 1 personne est partie à la retraite
- 3 personnes ont arrêté leur contrat pour des raisons de famille
- 6 personnes pour des raisons de santé

11 EN RECHERCHE D'EMPLOI

- 5 pourraient tenir dans un emploi classique
- 6 pourraient tenir dans un emploi accompagné

2 personnes dont nous sommes sans nouvelle

Portrait de jardinier



Sarah⁶ a été embauchée sur le chantier le 1^{er} septembre 2020. Elle est arrivée par le prescripteur France Horizon dans le cadre du dispositif RSA. C'est son 1^{er} emploi en France.

Sarah est une jeune femme Somalienne de 23 ans. Elle est arrivée en France en 2016. Elle a 2 enfants.

Sarah a connu le Jardin de Cocagne Angevin avec le GREF⁷. Elle faisait de l'apprentissage du français avec eux et a découvert le chantier lors d'une visite du Jardin organisée avec le GREF.

En Somalie, Sarah a fait des études et a travaillé dans les hôpitaux. Elle voudrait exercer dans le domaine sanitaire, idéalement comme infirmière. Elle a conscience qu'il faut un certain niveau de français.

Étapes importantes sur le chantier :

Septembre 2020 : le Jardin aménage ses horaires pour lui permettre de se maintenir dans l'emploi ; en effet, Sarah se déplace en bus et les horaires de la garderie périscolaire sont difficilement compatibles avec nos horaires de travail.

Fin septembre 2020 : Sarah intègre l'apprentissage du français en interne au Jardin (en individuel).

Fin décembre 2020 : Sarah est contente d'apprendre de nouvelles choses, elle parle de mieux en mieux le français, s'intéresse à tout. Elle commence la distribution des paniers le vendredi sur la Bouvarderie.

Janvier 2021 : inscription et démarrage des actions en faveur de la mobilité sur la plateforme dédiée.

Février 2021 : Sarah veut se lancer dans l'apprentissage du code. Les délais sur la plateforme de mobilité sont saturés (effet COVID).

Sarah demande à apprendre à faire du vélo. Elle se lance avec Claire, son encadrante, et hop ! Vive l'autonomie !

Mars 2021 : Participation à la journée d'information sur la formation « agent de bio-nettoyage dans les secteurs sanitaires et médico-sociaux ». Sarah est de plus en plus attirée par les métiers ASH ou d'aide-soignant. La souplesse du Jardin lui permet de continuer de travailler et de gérer les petits problèmes de santé de son fils.

Septembre 2021 : immersion pour découvrir les métiers de la stérilisation en clinique > 15 jours de stage. Retour très positif de l'équipe qui encadre Sarah.

Fin octobre 2021 : bilan final de la plateforme de mobilité : confirmation de la possibilité de passer le permis avec l'accompagnement d'AFODIL.

Janvier 2022 : Sarah commence à postuler comme agent d'entretien. Elle a conscience qu'il lui faut plus d'argent pour assumer ses charges. C'est elle qui fait son CV sur l'informatique.

Mars 2022 : Sarah postule à la clinique où elle avait fait son immersion. Recrutement pour la formation « agent de bio-nettoyage » (3 jours de recrutement). Malheureusement elle n'est pas retenue à l'issue des entretiens.

Mi-juillet 2022 : avec l'aide du Jardin, Sarah ne se décourage pas > inscription au GEIQ propreté.

Fin juillet 2022 : immersion dans une entreprise de nettoyage.

Fin août 2022 : fin du contrat au Jardin de Cocagne Angevin

Septembre 2022 : démarrage d'une formation professionnelle qualifiante avec le GEIQ propreté.

⁶ Le prénom a été modifié

⁷ GREF : GRoupement des Educateurs sans Frontières

Une mission agricole

ATTACHÉE AU RESPECT DU VIVANT,
POUR DÉFENDRE LA TERRE

La terre nourricière qui maintient les êtres vivants, support du travail quotidien du Jardin de Cocagne, mérite pour cela égards et ménagement. Nous en prenons soin avec humilité, mais exigence, à la lettre de la certification « Agriculture Biologique⁸ », et au-delà, dans l'esprit de progrès de l'agriculture biologique par ses fondateurs et ses pionniers actuels.

Nous contribuons au mouvement de la bio en étant membre du GABB⁹ Anjou et de la CAB¹⁰ Pays de la Loire. Nous participons également au Comité territorial Angers Confluences animé par la Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire.

La préservation de la santé des travailleurs constitue également un axe prioritaire de nos pratiques écologiques.

LA PRODUCTION MARAÎCHÈRE CERTIFIÉE BIO



Nous cultivons toute l'année **une quarantaine de variétés de légumes** selon les principes de l'agriculture biologique, sur une **surface totale de 15,51 hectares**.

Le maraîchage diversifié présente un intérêt pédagogique et social important : il offre une multitude de tâches de travail, tout en favorisant une connexion à la nature qui est apaisante dans des parcours de vie difficiles.

Cependant, le maraîchage est un métier technique et exigeant. **Notre défi quotidien est de trouver un point d'équilibre entre les besoins pédagogiques et les enjeux technico-économiques.**

En outre, c'est un support d'activités fortement impacté par les aléas climatiques.



⁸ Nos productions sont 100% bio et sont certifiées par l'organisme indépendant ECOCERT

⁹ GABB Anjou : Groupement des Agriculteurs Biologistes et Biodynamistes du Maine-et-Loire

¹⁰ CAB : Coordination Agro Biologique (regroupement des GABB à l'échelon régional)

Sécheresse estivale

L'année 2022 a été l'année la plus chaude enregistrée depuis le début des mesures météorologiques¹¹. Durant toute la période estivale, nous avons dû faire face à un état de sécheresse qui a fortement impacté notre ferme maraîchère :

- ❖ Rationnement de l'eau par les services de la Préfecture : arrosages limités en quantité et en plages horaires.
- ❖ Adaptation de notre organisation afin de pourvoir aux besoins de la production tout en respectant au mieux ces injonctions.

Ces contraintes n'ont fait qu'amplifier nos difficultés liées aux faibles moyens humains et matériels dont nous disposons. Grâce à l'investissement de tous, à l'adaptation de notre organisation, au blanchiment des tunnels, nous avons tant bien que mal réussi à maintenir notre production à un niveau satisfaisant.

Cependant, cette sécheresse a eu quelques conséquences, qui ont participé fortement à la baisse de rendement sur certaines cultures. En voici quelques exemples probants :

- ❖ Pomme de terre de conservation : 47% de diminution de rendement au vu des standards de 2021.
- ❖ Carottes de conservation : 41% de diminution de rendement par rapport à 2021.
- ❖ Choux rouges et frisés : environ 50 % de diminution de rendement, par leur petite taille.

Les conséquences de cette sécheresse se poursuivent puisque les nappes phréatiques n'ont pas pu se refaire complètement en saison hivernale au vu du déficit accumulé, et compromettent en 2023 la mise en culture d'une partie des légumes primeurs sur la parcelle des Sablons.

Pour faire face aux changements climatiques, nous avons renforcé nos **pratiques culturelles agroécologiques**, en développant notamment la vie des sols, en renforçant les techniques de paillage et d'engrais vert entre chaque culture vivrière, en préservant la diversité variétale, et en visant la sobriété énergétique.

Nous avons également engagé un vaste plan d'investissements, grâce notamment aux Fonds France Relance et au financement participatif citoyen réalisé en fin d'année 2021 : **près de 50 000 € ont été investis pour moderniser notre système d'irrigation** et passer progressivement au goutte-à-goutte intégral sur toute la ferme maraîchère.



ZOOM SUR LA FERME URBAINE À LA ROSERAIE

En mai 2022, nous avons ouvert un espace de production maraîchère certifié bio en plein cœur d'Angers, dans le quartier de la Roseraie (Quartier prioritaire Politique de la Ville - QPV), sur une **parcelle de 800m² au sein de la résidence des Pléiades**, en partenariat avec le bailleur social SOCLOVA.

Cette parcelle constitue une extension de notre ferme en milieu urbain, ce qui constitue une **expérimentation d'agriculture urbaine**.

Le développement de cette nouvelle parcelle a pu se faire grâce aux fonds France Relance et a permis de créer **8 emplois supplémentaires** en parcours d'insertion.

¹¹ Source : Livret « 2022, une année historiquement chaude et sèche en Pays de la Loire » réalisé par Bio Loire Océan dans le cadre du programme de recherche CLIMATVEG, avec la participation du LETG de l'Université Rennes 2 - 17 janvier 2023



LES CIRCUITS-COURTS DE COMMERCIALISATION

L'agriculture représente 19% des émissions de gaz à effet de serre. Mais c'est sans compter toute la logistique liée aux circuits de commercialisation. Dans une économie mondialisée qui ne tient pas compte des coûts cachés écologiques et sociaux, il est fondamental de promouvoir des circuits-courts et une économie locale basée sur des filières alimentaires (re)territorialisées.

C'est pourquoi le Jardin de Cocagne Angevin commercialise ses légumes **uniquement en circuit-court**, sous forme d'abonnement panier, en vente directe sur nos marchés de Cocagne, et via des commandes auprès d'associations, collectivités et entreprises du territoire.

La vente de légumes sous forme de paniers

C'est le socle de notre modèle économique. Le principal atout d'un panier est de bénéficier de produits frais, variés et de saison toutes les semaines. De plus, cette formule permet de découvrir des légumes que nous n'aurions pas forcément achetés.

Quelques chiffres :

- ❖ 350 adhérents abonnés
- ❖ 220 paniers en moyenne distribués par semaine
- ❖ 14 lieux de distribution (principalement dans les maisons de quartier d'Angers)
- ❖ 15 lieux de livraison (principalement dans des entreprises et associations angevines)

Malheureusement **le nombre d'abonnements à nos paniers est en baisse** (220 distribués en moyenne/semaine en 2022 contre 280 en 2021). Dans un contexte économique difficile¹², il nous faut travailler notre stratégie commerciale, afin d'attirer de nouveaux clients. La perspective engagée en 2023 est de mettre en place de nouveaux outils de communication et un nouvel outil de gestion commerciale en ligne pour « booster » nos ventes.



Les Marchés de Cocagne

Tous les vendredis entre 10H et 18H30 sur notre site de La Bouvarderie à St Barthélemy d'Anjou, et tous les mardis entre 17H et 19H sur le quartier de Belle-Beille, en partenariat avec le bar associatif « L'échappée Belle » rue Edouard Floquet à Angers, chacun peut venir acheter des légumes issus de notre production, mais aussi, en collaboration avec d'autres producteurs bio et locaux, des fruits, du fromage de chèvre, des œufs, du pain, de la viande...

Contrairement aux paniers, le chiffre d'affaires des Marchés de Cocagne reste stable en 2022 après plusieurs années de développement.

La vente sur commande

Certaines collectivités, associations ou entreprises du territoire ont fait le choix de se fournir en légumes bio auprès du Jardin de Cocagne Angevin, permettant ainsi de **soutenir une agriculture bio, locale et solidaire**.

C'est le cas notamment de la cantine scolaire du Plessis-Grammoire, de la crèche Pigeon Vole à St Barthélemy d'Anjou, de C'est Bio l'Anjou, avec son pack « 100% engagé » auprès notamment des cantines des collèges, mais aussi Super U les Justices et Pyramides, le Secours Populaire...

Les ventes sur commande ont été multipliées par deux en 2022. Diversifier nos circuits de commercialisation est essentiel pour nous car il nous permet d'équilibrer notre modèle économique.

¹² Recul de 5 à 10% des ventes en bio dans le contexte d'inflation généralisée (source : Agence Bio)

Une mission alimentaire,

**TERRITORIALE, AXÉE SUR L'ACCESSIBILITÉ ALIMENTAIRE
ET LA JUSTICE SOCIALE**

L'accès digne de toutes et de tous à une alimentation de qualité et durable est indissociable de notre mission sociale.

Près de 7 millions de personnes recourent aujourd'hui à l'aide alimentaire pour se nourrir ; des milliers sont « abonnés » à l'offre discount des supermarchés par manque de moyens. Combien seront-ils demain dans le contexte d'inflation que nous subissons aujourd'hui ?

Car quand les revenus diminuent ou que le coût du logement, des transports ou de l'énergie augmentent, l'alimentation sert souvent de variable d'ajustement.

**« Lorsqu'on doit tailler dans les dépenses,
ce sont des choses dont on se prive, comme les fruits et légumes. »**

Laurence, 57 ans, allocataire du RSA, bénéficiaire des Filets Solidaires

Des alternatives se développent pour offrir une alimentation saine et respectueuse de l'environnement (bio, locale...), mais les ménages en situation de précarité en sont totalement exclus. Or, « bien manger » n'est pas seulement une préoccupation de « riches ».

C'est pourquoi le Jardin de Cocagne Angevin développe des actions d'aide alimentaire.

En tant qu'acteur de la chaîne alimentaire, conscient de l'importance de contribuer à la souveraineté alimentaire territoriale et aux multiples effets utiles générés par le bien-vivre alimentaire, le Jardin de Cocagne Angevin s'inscrit dans le « **Projet Alimentaire de Territoire** (PAT) » d'Angers Loire Métropole.

LA PLATEFORME DE LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Depuis 2010 à l'initiative de la DRAAF¹³, le Jardin de Cocagne Angevin a développé une plateforme logistique permettant de récupérer des fruits et légumes sauvés du gaspillage (invendus, refus d'agrégage et surplus de production), de les trier pour pouvoir ensuite les redistribuer dans les réseaux de l'aide alimentaire.

Le Jardin de Cocagne Angevin dispose d'une stalle sur le MIN d'Angers, afin de récupérer tous les jours, du lundi au vendredi, les invendus auprès

des grossistes du Pavillon fruits et légumes. Nous récupérons également des denrées auprès des agriculteurs et des coopératives agricoles du territoire (dans un rayon de 50km autour d'Angers).

Chaque année, ce sont près de 140 tonnes de fruits et légumes récupérés, pour environ 120 tonnes redistribuées sur l'aide alimentaire.

¹³ DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt



Une activité toujours aussi soutenue en 2022

En 2022, ce sont 148 tonnes de fruits et légumes qui ont été récupérés auprès de nos partenaires et donateurs : grossistes, producteurs, coopératives... Sur ces 148 tonnes, plus de 122 tonnes ont été redistribuées dans les circuits de l'aide alimentaire, soit un taux de valorisation de plus de 80%.

Volume valorisé sur la plateforme de tri du Jardin de Cocagne Angevin en 2022

Volume (en kg)	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	
Grossistes	42800	41133	40334	42278	29557	32188	40573	+ 26 %
Enlèvements	40081	51384	38660	41330	49435	86689	75443	- 13 %
Récoltes	17519	7606	7053	6458	3067	2405	6739	+ 180 %
Total	100400	100123	86047	90066	82059	121282	122755	

Par ailleurs, le nombre d'associations partenaires a augmenté, passant de 8 en 2021 à 11 en 2022, renforçant ainsi le rôle du Jardin de Cocagne Angevin comme acteur de l'aide alimentaire sur le territoire de l'agglomération angevine.

Répartition des volumes triés dans le circuit de l'aide alimentaire

Volume (en kg)	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	
Filets Solidaires	53835	61654	51998	55096	28635	39966	42511	49,04%
Mon P'tit Marché	/	/	/	/	/	/	16509	
Banque Alimentaire	21111	20868	13506	8622	9412	8681	6026	50,96%
Secours Populaire	8060	1818	593	3721	14489	23842	12173	
Resto du Cœur	11472	4907	3152	2886	15554	23833	19112	
Saint-Vincent-de-Paul	/	/	5722	8592	/	/	/	
Resto Troc	3600	4044	3959	2598	3481	2861	2497	
Solidarifood	/	/	620	2012	2182	7697	14236	
CCAS de Saint-Barthélemy-d'Anjou	/	/	/	/	3844	6425	1769	
RAARE	/	/	/	/	3927	7233	3794	
AFEV	/	/	/	/	/	/	609	
Fabrik Café	/	/	/	/	/	/	797	
REDA	/	/	/	/	331	761	266	
Maison de Quartier d'Angers	/	/	/	/	/	/	57	
Les Veilleurs (Les Robinsons)	/	/	/	661	182	/	/	
Total	98078	93291	70550	84188	82037	121299	120356	

LES FILETS SOLIDAIRES

Le dispositif des Filets Solidaires, mis en place en 2011 afin de favoriser l'accès à des fruits et légumes frais pour des personnes en situation de précarité, s'est arrêté fin août 2022, pour laisser place au projet « Mon P'tit Marché – Fruits et légumes solidaires » (voir ci-après).

Le projet avait été mis en place notamment pour les personnes ne pouvant pas ou ne souhaitant pas se rendre sur les lieux de distribution alimentaire proposés par les têtes de réseaux de l'aide alimentaire (Banque Alimentaire, Restaurants du Cœur, Secours Populaire, St Vincent de Paul...).

En 2022, ce sont près de 360 filets solidaires de 5kgs de fruits et légumes qui ont été distribués chaque semaine par 80 bénévoles sur 11 sites de distribution.

Paroles de bénéficiaire :

« Cela m'a permis d'apprendre à manger et à cuisiner de nouveaux légumes. Merci pour vos sourires ».

MON P'TIT MARCHÉ FRUITS ET LÉGUMES SOLIDAIRES

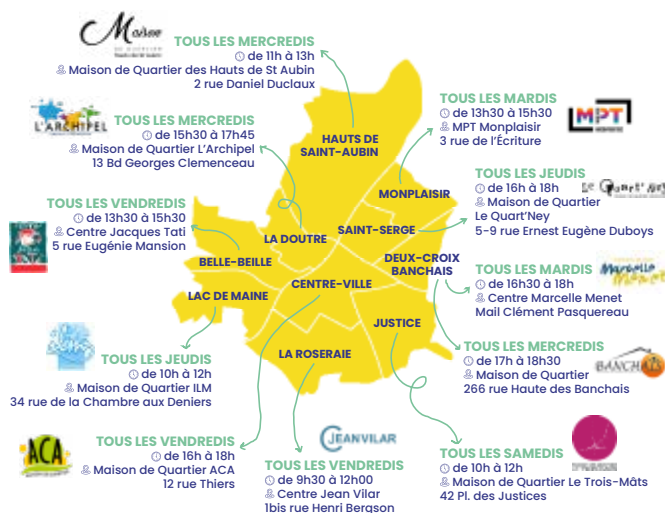
Depuis septembre 2022, en partenariat avec le CCAS d'Angers et les Maisons de quartier, nous avons lancé le projet « Mon p'tit Marché – Fruits et légumes solidaires ».

Ce projet répond à plusieurs enjeux :

- ✧ Lutter contre la précarité alimentaire, en permettant aux Angevins en situation précaire d'avoir accès à des fruits et légumes frais à moindre coût (enjeu de justice sociale) ;
- ✧ Renforcer la lutte contre le gaspillage alimentaire et contribuer à la réduction des déchets (enjeu environnemental) ;
- ✧ Développer le lien social entre les personnes en situation de précarité, les habitants des quartiers et les structures qui leur sont dédiées : mixité sociale, lien inter-générationnel, inclusion, animations... (enjeux de solidarité et de lutte contre l'exclusion) ;
- ✧ Renforcer les actions d'éducation et de sensibilisation aux choix alimentaires (enjeu de santé publique) ;
- ✧ S'appuyer sur la population locale pour co-construire l'action avec plusieurs acteurs du territoire, dans une volonté d'ouverture et de partenariat public/privé (enjeu démocratique et citoyen).



Le projet se déploie sur l'ensemble de la ville d'Angers, dans chaque Maison de quartier, soit 11 sites de distribution. Ce maillage territorial de proximité permet de casser la problématique liée à la mobilité et facilite l'accès pour les personnes âgées et les personnes en situation de précarité.



Chaque semaine, ce sont près de 500 bénéficiaires qui peuvent accéder à des fruits et légumes frais.

Globalement les retours des bénéficiaires sont très positifs.

Ils apprécient :

- ✧ La possibilité de choisir les produits et la quantité, donc de moins gaspiller
- ✧ La possibilité de venir sans réservation
- ✧ La qualité de l'accueil



Ainsi « Mon p'tit Marché » permet aux angevins en situation de vulnérabilité d'accéder à des fruits et légumes frais chaque semaine, à moindre coût, **pour bien manger sans se ruiner.**

En cohérence avec le Projet Alimentaire de Territoire (PAT) d'Angers Loire Métropole (ALM), **des produits bio et locaux** viennent pour la première fois compléter l'offre sur les « P'tits marchés ».



Remerciements

AUX PARTENAIRES

L'association ne peut détenir à elle seule les solutions pour le public qu'elle accueille. Le travail en partenariat et en réseau s'avère incontournable afin d'apporter la réponse la plus adaptée aux besoins du territoire. Ainsi, nous avons fondé notre fonctionnement sur des liens étroits tissés avec des acteurs d'horizons différents et sur leur adhésion à notre projet.

MERCI aux partenaires qui nous soutiennent



Cofinancé par
l'Union
européenne



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT





Seul est digne de toi ce qui est bon pour tous.
Seul mérite d'être produit ce qui ne privilégie ni n'abaisse personne.
Nous pouvons être plus heureux avec moins d'opulence,
car dans une société sans privilège, il n'y a pas de pauvres.

Leur écologie et la nôtre, André Gorz

Le
Jardin
de Cocagne
Angerin



02 41 93 19 19



contactcocagne@jdca49.org



La Bouvarderie
49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou



jardin-cocagne-angers.org



MEMBRE DU RÉSEAU
COCAGNE